

des provinces. Comme ces ententes placent l'APECA dans une situation stratégique où elle peut exercer une certaine influence sur la portée et le contenu des ententes, elles permettent au gouvernement fédéral de beaucoup mieux utiliser cette influence pour favoriser le développement régional, et ce dans l'intérêt du pays.

Dans l'exercice de son mandat, l'APECA a établi, de concert avec les autres ministères fédéraux, une liste de priorités qui la guidera dans la répartition des crédits. Ces priorités correspondent aux facteurs clés du développement, soit l'esprit d'entreprise, la technologie, le commerce, la mise en valeur des ressources humaines et l'environnement. Ces priorités serviront à évaluer les divers programmes que proposeront les ministères fédéraux et les provinces et joueront un rôle important dans l'établissement du programme fédéral.

Je crois comprendre que mon temps de parole est presque terminé. En conclusion, je pourrais peut-être simplement dire que c'est la première fois que la région du Canada atlantique a un organisme doté d'un vaste mandat d'action et de coordination, et qui soit essentiellement attaché aux besoins et aux possibilités de développement du Canada atlantique. Le succès de cet organisme réside dans l'influence qu'il peut exercer au-delà de la zone où s'appliquent ses propres programmes.

Aucun programme de développement régional ne peut en lui-même se comparer à l'incidence d'une action globale de la part du gouvernement fédéral. L'APECA doit réussir à influencer ces vastes politiques fédérales de façon à promouvoir les possibilités de développement de la région. L'APECA a les outils nécessaires et elle a pris déjà les premières décisions qui la conduiront au succès. L'effort soutenu et l'appui de tous les habitants du Canada atlantique, y compris mes amis d'en face, assureront le succès de l'opération.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, permettez-moi de dire pour commencer que j'éprouve beaucoup de compassion pour le ministre qui vient de parler. Il est affreux qu'un député du Canada atlantique, un député de la circonscription de Central Nova, soit forcé de prendre la parole pour défendre les réalisations du gouvernement au cours des quelques dernières années.

Pour les habitants du Canada atlantique, rien ne pouvait illustrer plus péniblement les difficultés et les problèmes que nous avons que de comparer le discours prononcé par le député de Gander—Grand Falls (M. Baker) avec celui du député de Central Nova (M. MacKay). Le

### *Les crédits*

député de Gander—Grand Falls a parlé avec son cœur et avec passion. Le député de Central Nova a lu un texte. Le député de Gander—Grand Falls s'est fait le porte-parole de la population du Canada atlantique à la Chambre des communes. Le député de Central Nova n'était pour sa part que le porte-parole officiel d'Ottawa, l'apologiste du gouvernement du Canada.

Le ministre s'étonne de ce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, soyons cyniques au sujet du discours que nous venons d'entendre à propos de l'APECA, que nous parlions de crise dans notre région.

Le gouvernement nous avait donné l'assurance au cours de la dernière campagne électorale que l'assurance-chômage ne serait jamais touchée. Le gouvernement a annoncé le lendemain des élections qu'il se retirait de l'assurance-chômage pour épargner des milliards de dollars. Le gouvernement nous avait donné l'assurance au cours de la dernière campagne électorale que l'APECA ne serait jamais touchée. Le budget a été déposé et l'organisme n'échappe pas à des coupes sombres. On nous avait assuré l'été dernier que Hibernia irait de l'avant et que le contrat serait signé en mars 1989. Je vois sur le calendrier qui est en face de moi que nous sommes maintenant rendus au 29 mai et que, jusqu'à maintenant, aucun contrat n'a été signé au sujet de Hibernia et aucun autre indice prometteur n'a été donné. Tout semble porter à croire que ce contrat a été aspiré dans les sables mouvants des promesses conservatrices. Un certain scepticisme n'a pas tardé à naître chez les Canadiens de l'Atlantique et les députés de ce côté-ci de la Chambre à propos de la valeur des engagements pris par les députés d'en face.

C'est au député de Central Nova, en sa qualité de Canadien de l'Atlantique, qu'incombe l'énorme fardeau de défendre les mesures du gouvernement. Il le fait avec toute la passion d'un télécopieur, en débitant les élucubrations des bureaucrates d'Ottawa. Il dit que nous n'avons rien entendu de constructif de la part du député de Gander—Grand Falls. Pourtant, ce dernier a d'abord soutenu que le gouvernement devrait supprimer les contingents accordés aux pays étrangers qui pêchent dans les eaux canadiennes pendant que les pêcheurs canadiens se voient dans l'obligation de tirer leurs bateaux au sec et de rester chez eux. Il dit qu'il est temps de prendre fait et cause pour les 100 000 personnes du Canada atlantique qui dépendent de la pêche et que, s'il n'y a pas assez de poisson pour nos propres pêcheurs et travailleurs en usine, il est temps de dire non aux chalutiers-usines